



# Le Petit Feugeois

Éditeur Ph.TRIBOT

Parution N°22

Hiver 2010

« Si la vie n'est qu'un passage, sur ce passage au moins semons des fleurs » (Michel De Montaigne)

## Rencontre avec Mr le Préfet



Le Préfet, reçu le mercredi 17 novembre par les élus du canton d'Arcis a fait le point avec eux sur les dossiers en cours :

- Les gens du voyage sur la commune d'Allibaudières
- La Dotation en baisse pour le centre aquatique d'Arcis



## Petit Feugeois Jeunesse

Répondant à la demande des communes et aux besoins des jeunes, la Communauté de Communes Seine-Melda-Côteaux a mis en place

depuis 3 ans des activités pour les jeunes de notre territoire. Ces activités sont offertes à tous les adolescents de 12 à 17 ans. La commune de Feuges a intégré depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier ce territoire et, par conséquent, les familles intéressées ont répondu affirmativement à cette proposition. Un animateur a été recruté pour mettre en place l'ensemble des activités.

## Le point sur le projet éolien des Monts

Le 24 octobre dernier, à Creney, réunissant les maires et délégués des communes de Villacerf, Mergey, Saint Benoît, Sainte Maure, Creney, Vailly, Aubeterre, Montsuzain et Feuges, les représentants des sociétés Théolia, Powéo et la Compagnie du Vent, ont fait le point sur l'avancement de notre projet éolien.



La priorité est de déposer rapidement les dossiers de demande de permis de construire, avant la fin de l'année. Parallèlement, les communes pourront solliciter des mesures compensatoires et d'accompagnement. En

effet, 1% de l'investissement total est réservé à la faune-flore, au traitement paysager, à Météo France, à la création d'un chemin de randonnée et en particulier, aux mesures compensatoires pour les communes.

En dernier lieu, il a été décidé lors de cette réunion, qu'une demande de modification, en l'occurrence le rehaussement du seuil de puissance maximale de la ZDE des Monts de 80MW à 165MW pour 51 machines.

### Taxer ou inciter

La loi précise que la Redevance ou la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères devront intégrer, dans un délai de 5 ans, une part variable incitative, devant prendre en compte la nature et le poids, le volume et le nombre d'enlèvements.

Préparons-nous à mieux trier, à mieux consommer, à porter une attention accrue au tri sélectif et à ne déposer dans nos poubelles que des ordures ménagères.

**Mais, on a beau dire on a beau faire... Le tri se trompe de semaine et de qualité!!!**



### Le cimetière

Comme de nombreuses autres communes, la commune de Feuges tente d'améliorer la gestion de l'espace réservé au cimetière, afin de pouvoir y accorder de nouvelles concessions, de lui donner un aspect plus accueillant et de reconstituer ses archives. La municipalité a décidé de recenser les sépultures délaissées existantes dans le cimetière, puis de mener une procédure de reprise de ces concessions abandonnées.



Ceci sera fait dans le respect le plus strict de la légalité. Les sépultures concernées sont signalées par une plaque portant l'inscription « Cette concession est susceptible d'être reprise.- s'adresser en mairie »



Le premier constat d'abandon sera fixé ultérieurement et ce n'est qu'à partir de cette date que le délai de 3 ans commencera à courir.

### Informations relatives à la question de l'assainissement non collectif au moment des ventes immobilières

L'article 160 de la loi Grenelle II prévoit que l'obligation de produire le dernier rapport de visite établi par le service du SPANC, et qui doit être fourni à l'acquéreur dans le cadre du dossier de diagnostics techniques, s'appliquera à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain, et non du 1<sup>er</sup> janvier 2013, comme cela était prévu initialement.

### Le château d'eau

Dans le cadre de l'amélioration permanente de la qualité du réseau Orange, il a été procédé à un réaménagement sur le château d'eau de Feuges. L'opération a consisté à remplacer les antennes et à installer 2 baies (boîtes électriques) au niveau de la zone technique située au pied du château d'eau permettant le fonctionnement du réseau 3G. Ces travaux ont eu lieu à la mi-novembre



### Le Beaujolais 2010

Le Beaujolais 2010 avait attiré la foule en ce vendredi 19 novembre dernier. Charcuterie diverse, variée et de qualité, fromage, le tonneau traditionnel et l'amitié ont été partagés dans la bonne humeur au beau milieu de la grisaille de ce début d'hiver.



### Sorcières, monstres et vampires au programme

La tradition de Halloween s'est perpétuée cette année grâce au Comité des Fêtes. Dimanche 31 octobre, vers 9h15, petits et grands ont pris la route de Nigloland à Dolencourt, à bord d'un bus pour une grande journée de détente, d'émotions et d'effroi.



### Un feugeois à l'honneur

La Fédération Française de Tennis a instauré cette année la catégorie des 80 ans et plus. Nous avons l'immense plaisir d'apprendre que Jérôme DESCAMPS s'est classé 10<sup>ème</sup> français

### Le sel nouveau est arrivé

Comme vous avez pu le constater, le sel est à portée de main... ou de brouette! Un bag de 600kg a été déposé à l'angle des rues des Terres Rouges et de l'Abbé de l'Épée, un autre sur les hauts de l'Aube Romaine. La rue de la Sentinelle, quant à elle, a été alimentée par 3 sacs. Ce sel permettra, à l'occasion de fortes précipitations, d'éliminer la neige des voies publiques.



### Le CPI s'équipe

Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement, le 22 novembre dernier, pour l'achat d'un véhicule spécialisé. Par 3 voix pour, 3 voix contre et 4 abstentions, la voix du Président étant prépondérante. Il s'agissait de débattre de la proposition d'Eric VRIET, Chef du CPI, qui a suggéré cet achat à la commune de St Lyé, d'un montant de 1 000€.

Cet équipement donnera à coup sûr un nouvel élan aux actions encourageantes développées par nos sapeurs-pompiers volontaires.



**La place des retraités a trouvé sa place.**

A découvrir!!!!!!!



### Quelques rappels

Tennis: étant donné que le filet a été retiré pour l'hiver, veuillez s'il vous plait, faire parvenir vos clés du terrain de tennis à Mr Emmanuel EMONET au 10, Rue de l'Abbé de l'épée (dans sa boîte aux lettres)

Elections cantonales: les élections cantonales 2011 auront lieu le 20 mars (1<sup>er</sup> tour) et le 27 mars (2<sup>ème</sup> tour)

### CHARMONT SOUS BARBUISE

#### Evacuation surprise à l'école

Lundi 8 novembre à 10h, les alarmes de toutes les classes se sont mises à sonner en raison d'une alarme incendie. En moins de deux minutes, les quelques 130 élèves du primaire et les 70 bambins de la maternelle sont évacués et se retrouvent tous au point de rencontre dans la cour du groupe scolaire Jean Sainton où un comptage des élèves est effectué plusieurs fois.

Tout le monde respire, car ce n'était qu'un exercice surprise, qui permet de tester le temps d'évacuation de l'école.

Satisfait, le chef des pompiers a félicité les institutrices pour leur sang froid et la rapidité de leurs actions. Il leur a rappelé que d'autres exercices semblables se reproduiront au cours de l'année scolaire.

Tout ce petit monde a pu regagner sa classe rapidement et se remettre au travail

#### A vos agendas

##### Les messes à Feuges :

dimanche 9 janvier à 9h30

dimanche 5 mars à 9h30

vendredi 22 avril à 20h : célébration du Vendredi Saint.

L'assemblée paroissiale : le vendredi 18 février à 20h30 à la maison paroissiale de Charmont

La 3ème conférence sur la terre : le vendredi 2 janvier à 20h30 à Mailly,

la 4ème conférence sur la terre : le vendredi 11 mars à Ramerupt.

Dans la nuit du 24 au 25 avril aura lieu la marche de Pâques d'Arcis à Charmont.

Renseignement auprès de E. Berthelot à Vailly

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

Le lundi de 10h à 12h

Le mardi de 10h à 12h30

Le mercredi de 9h30 à 11h30

Le jeudi de 15h à 17h

## APPEL DE LA GENDARMERIE

Durant la période précédant les fêtes de fin d'année, il est régulièrement constaté une recrudescence des vols et des cambriolages touchant aussi bien les habitations principales que les résidences secondaires. Des malfaiteurs agissant seuls ou en bandes organisées, opérant principalement de nuit ou à la tombée de la nuit mais également le matin de bonne heure, compte tenu du levé de soleil tardif en cette saison, jettent leur dévolu sur des communes situées en périphérie de l'autoroute et font main basse sur tout ce qui a une valeur marchande. Jusqu'alors, seuls les biens sont touchés, mais il peut arriver que les personnes soient victimes de violences au cours de ces cambriolages.

Ces actions sont souvent précédées de repérages qui peuvent être réalisés sous différentes formes (démarchages divers directement à domicile ou par téléphone, demande d'adresse, voir repérage tout court en passant en journée dans les communes visées).

Fort de ce constat, la Gendarmerie s'emploie au quotidien à lutter contre cette forme de délinquance en adaptant constamment son dispositif de surveillance nocturne. Néanmoins elle a besoin de la population pour être encore plus efficace. C'est notamment le cas lorsque nous sommes en mesure de l'avertir chaque fois que nous constatons la présence de démarcheurs de toute sorte, de véhicules ou de personnes étrangères à nos communes. En pareil cas, un simple coup de téléphone suffit à faire intervenir une patrouille qui pourra identifier ces personnes, et vérifier le but de leur présence. C'est en agissant ensemble que nous pourrons lutter plus efficacement et contribuer à la protection de nos biens et de nos familles.

Cette période étant particulièrement mise à profit par des personnes malveillantes, il est donc appelé à la vigilance. Je vous invite donc à faire appel à la gendarmerie chaque fois que se présentera une situation comme celle évoquées ci-dessus.

Et n'oubliez surtout pas de :

- rentrer vos véhicules
- fermer toutes vos portes, y compris portails et grilles d'entrée
- relever et conserver tous les n° d'immatriculations de véhicules suspects
- prévenir la mairie de Feuges au 03.25.41.03.09 ou Mr le Maire au 06.16.78.37.99
- ou la Gendarmerie d'Arcis sur Aube au 03.25.37.87.96

### L'ADMR 1<sup>er</sup> réseau français du service à domicile

- Aide aux familles, personnes âgées, handicapées, ...
- Ménage, repassage
- Garde d'enfants
- Accompagnement transport
- Courses

Quelle que soit votre situation, l'ADMR vous propose le service qu'il vous faut

✦ Les services de l'ADMR peuvent, dans certains cas, être pris en charge.

✦ Des déductions ou crédits d'impôt sont possibles

✦ Chèques emploi service universels acceptés

**Une aide proche de chez vous**

**03.25.80.53.74**

Maison médicale

14bis, Rue du Château

10150 Charmont sous Barbuise

**Permanences : lundi 14h - 17h**

**mercredi et vendredi 9h - 12h30**

Tarif horaire d'intervention 2010 (sans prise en charge) : 20.50€

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, l'association vous fera bénéficier d'une remise de 5€ par heure facturée, dans la limite de 10h/mois, soit un coût horaire 15.50€ (tarif 2010)

Nous vous remercions du bon accueil que vous avez réservé à nos délégués villages

Soirée dansante à Charmont le 26 février 2011 :

Repas choucroute - soirée animée par Patrick Messifet

Réservation auprès des délégués village ou Mme Calon au 03.25.41.01.33

### Noël, l'An Nouveau et Epiphanie

La nouvelle année s'est installée sans crier gare. Certes, la neige a été le fil conducteur d'un automne et d'un début d'hiver particulièrement « Blanc ».

Si l'Épiphanie a été longtemps le symbole de l'apparition de Jésus aux Rois mages, aujourd'hui, cette fête est aussi le prétexte convivial permettant d'accueillir les nouveaux habitants.

Une grande partie a été honorée lors du pot de l'amitié le 8 janvier dernier. Aux autres, empêchés, nous leur souhaitons la bienvenue. Ils sont l'avenir de notre cité.

Je manquerai, bien entendu, à tous mes devoirs si je ne vous présentais pas tous mes vœux de bonheur, de prospérité, de bonne santé pour tous les habitants, mais aussi à tous ceux qui vous sont chers.

Philippe TRIBOT  
Maire



### Le projet John Deere sur le bon chemin !! Ou des tracteurs verts à l'assaut...

Au cours de la réunion du 16 décembre dernier dans les locaux J Deere de Pont Sainte Marie, à laquelle participaient, le cabinet Philippon-Privé-Piechowski, le cabinet d'architecture ANAU de Nogent, messieurs MIGUAISE et PETIT, concessionnaires J Deere et le Maire de Feuges, a été présenté le projet de construction de la concession de matériel agricole, qui devrait se tenir le long de la RN15,

face à Compost 10. Il s'agira d'un bâtiment de 3200m<sup>2</sup> abritant les ateliers, un espace de vente-exposition et un magasin de pièces détachées.

Persiste toujours le point d'interrogation relatif aux recherches archéologiques.

Si aucun élément ne vient perturber ce projet, nous pensons que la fin de travaux pourrait être envisagée au printemps 2012

### Dernier Conseil Communautaire de l'année

Représentants la commune, Gilbert MOUGE et Philippe TRIBOT ont assisté, le jeudi 16/12 à Saint Lyé, à ce dernier Conseil.

De nombreux points ont été abordés, et en particulier le projet « Petite Enfance », le Club Ados et le projet de construction d'une salle multisports sur la commune de Sainte Maure.

#### Le projet Petite Enfance

Il s'agit de deux projets dont l'étude a été conduite par la Fédération Départementale Familles Rurales et le Pays Seine-Melda et Côteaux Champenois. Projets consistants à la mise en place de 2 micro-crèches, l'une à Barberey St Sulpice et la seconde à Villechétif. Chacun de ces 2 établissements accueillera 10 enfants de notre communauté, enfants de 2 mois à 3 ans.

#### Le Club Ados 12-17 ans

Il nous est proposé contre une participation financière des communes, la mise en place d'activités multiples tout au long de l'année, à l'occasion des vacances scolaires. La commune de Feuges devra donner pour la mi-janvier le nombre d'ados susceptibles de participer **assidûment** à ces activités (sportives, culturelles, voyages, etc...)

#### Une salle omnisports à Ste Maure

Denis POTTIER, Maire de Ste Maure a exposé les premières études relatives au projet, et notamment la promesse de bail à construction. En effet, l'école d'agriculture cède le terrain pour une durée de 99 ans, avec prorogation express.